

Séance 29

Des assurances de moins en moins sociales ? Quand les réformes et la technologie se rejoignent pour individualiser la couverture des risques sociaux

10 février 2021

Présentation

Après avoir rappelé les bases assurantielles collectives du système de protection sociale français, l'intervention soulignera d'abord l'impact des réformes de la sécurité sociale depuis les années 1990, qui ont rendu les assurances de moins en moins sociales (contributivité accrue des prestations obligatoires, part croissante prise par la protection sociale complémentaire, plus individualisée). Elle analysera ensuite deux tendances plus récentes, accélérées par la révolution digitale. Il s'agit d'une part de l'émiettement du travail, sa précarisation et sa moindre protection collective, auquel répond une étatisation minimale de la prise en charge des risques et l'expansion des compléments privés pour ceux qui en ont les moyens. Il s'agit d'autre part de la mise en place progressive des instruments d'analyse individualisés des comportements et des facteurs de risques, nourrissant à terme l'utopie d'une assurance démutualisée des risques, mais permettant dès à présent une sélection accrue de ceux-ci.

Intervenant :

Bruno Palier est directeur de recherche du CNRS à Sciences Po (Centre d'études européennes et de politique comparée). Il a été directeur du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques de Sciences po (LIEPP) entre 2014 et 2020. Il est docteur en sciences politiques, agrégé de sciences sociales et ancien élève de l'école normale supérieure de Fontenay Saint Cloud. Il travaille sur les réformes des systèmes de protection sociale en France et en Europe.

*

La chaire PARI (programme sur l'appréhension des risques et des incertitudes), portée par l'ENSAE et Sciences Po, a pour objectif d'identifier et comprendre (i) le champ de pertinence de nos outils d'appréhension des risques, et (ii) leurs conditions d'émergence et d'utilisation. Créée début 2015, elle organise un séminaire de recherche mensuel de 2h pour présenter et échanger autour de ses travaux et des thématiques connexes. Le deuxième cycle de la chaire porte sur les enjeux du big data pour l'assurance.